

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 74 (1929)  
**Heft:** 10

**Artikel:** L'armée suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341223>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIV<sup>e</sup> Année

N° 10

Octobre 1929

## L'armée suisse.

On attendait avec une sympathique curiosité la publication de l'ouvrage, connu avant d'être né, *L'armée suisse*. Un prospectus de souscription, fort bien composé, bien rédigé, l'avait annoncé et justifiait les plus exigeantes espérances. On savait que le directeur de l'édition, notre camarade le colonel Léderrey, de l'état-major général, assisté du major P. de Vallière qui, plusieurs fois déjà, et chaque fois avec succès, a sondé le passé de l'armée suisse, assisté aussi de la Société anonyme d'éditions artistiques à Genève, qui mijotait la publication avec une minutieuse attention, avait recruté le ban et l'arrière ban des milieux militaires et civils qu'il jugeait devoir s'intéresser à une entreprise digne de tous leurs soins. On savait que le département militaire fédéral n'était point indifférent à sa réussite, ni l'état-major général dans son ensemble et dans le détail de son personnel, ni ses chefs des services, ni de nombreux membres du corps d'instruction, ni de nos historiens et de nos iconographes militaires de bonne renommée, ni de nos directeurs de musées et de bibliothèques les plus idoines. Tous travaillaient à la layette du nouveau-né. Tant de parrains assidus ne justifiaient-ils pas l'espoir ?

Une seule ombre à ce brillant tableau, un souvenir, celui d'une entreprise similaire sur laquelle un prospectus alléchant aussi, entouré de promesses qui ne l'étaient pas moins, avait attiré l'attention *urbi et orbi*, l'*Histoire militaire de la Suisse*. Voilà bien 13 ou 14 ans que les promesses avaient été largement répandues ; actuellement elles n'ont pas été toutes tenues. L'œuvre avait été bien conçue, elle aussi ; elle est restée inachevée, onéreuse. Elle le restera sans doute.

Mais si les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas. Cette fois-ci, toutes les promesses sont tenues ; l'œuvre, servie par une bonne direction, recueille de flatteurs éloges.

La table des matières en éclaire la conception. *L'armée suisse*, dit le titre. Ses origines et ses traditions, son état présent, sa raison d'être, disent les sous-titres. Et d'autres indications suivent :

Avant-propos de M. le conseiller fédéral Scheurer, chef du Département militaire fédéral.

Partie historique, consacrée aux origines et aux traditions ; études des armées cantonales et des troupes suisses au service étranger. L'auteur, est-il besoin de le dire, est le major de Vallière.

Deux chapitres relient le passé au présent : le développement de l'armée fédérale jusqu'à nos jours et cette armée à l'œuvre. Ici non plus, nul besoin d'insister : l'auteur est, comme bien l'on pense, le colonel d'état-major Feldmann.

Puis, *l'armée actuelle*. Le colonel Lederrey s'est chargé de sa présentation. Il se pourrait que ce chapitre fut celui qui sera le plus souvent consulté, au moins par les militaires, car il est essentiellement de pratique contemporaine. Il expose et analyse notre organisation présente, mais sans faire double emploi avec les publications officielles qu'il condense. Il constitue une mise au point et n'omet aucun détail utile. Après le rappel des prescriptions qui intéressent le service obligatoire et le service volontaire, après l'énumération des autorités militaires, des tableaux indiquent l'ordre de bataille de l'armée, les passages de l'élite en landwehr et en landsturm, les insignes des grades et ceux des armes et spécialités (en couleurs), les abréviations usuelles. A ce dernier propos, un détail : les fameuses majuscules dont on croit devoir décorer une division ou une compagnie et maints substantifs communs ont disparu. Le tableau est respectueux de la langue française, ce que nous ne sommes pas toujours.

Viennent ensuite les prescriptions relatives au commandement et à son organisation ; puis l'énumération des moyens matériels et l'explication de leur usage, quelques données élémentaires de balistique, de nouveau des tableaux, fort

utiles, procurant des données sur les pièces d'artillerie et sur les projectiles de l'arme, avec des graphiques d'éclatements ; d'autres tableaux consacrés à nos cartes militaires usuelles, aux moyens de transmission, etc., etc.

L'auteur aborde ensuite l'examen des armes et des services, de leur tactique, de leurs travaux ; il résume l'organisation des services auxiliaires et des services complémentaires ; il passe en revue, sommairement, les obligations de l'armée en campagne et la préparation des cadres et de la troupe.

Dans tout ce chapitre, la photographie vient fréquemment à l'appui du texte.

Souvent, des étrangers demandent des éclaircissements sur l'organisation de nos milices. On ne saurait mieux faire qu'en les renvoyant à l'exposé du colonel Léderrey. Ils y trouveront tout l'essentiel, et s'ils désirent plus de détail encore, l'exposé les instruira des documents à consulter.

Le chapitre de *l'armée actuelle* autorise déjà un regard vers les temps futurs ; il n'omet pas l'indication des procédés nouveaux, ceux que la guerre européenne a inaugurés. Mais les *regards vers l'avenir* font l'objet d'un chapitre spécial dont le colonel-divisionnaire Sonderegger a été l'auteur. Tâche délicate, dont cet officier ne s'est pas dissimulé la difficulté. « Deux guerres qui se suivent ne se ressemblent jamais, a-t-il écrit. Méthodes et procédés varient de l'une à l'autre. La lutte future ne rappellera vraisemblablement que de loin à celle de 1914-1918, et la différence sera d'autant plus grande que la paix aura duré plus longtemps ».

C'est profondément vrai. En résulte-t-il qu'il faille s'abstenir de tout pronostic ? L'auteur ne l'a pas pensé ; mais il faut apporter de la prudence dans les affirmations qui ne peuvent être que celles de probabilités. Ainsi fait-il en nous parlant des progrès de l'aviation, de la guerre des gaz, de l'intervention des chars de combat, et d'une manière générale de l'influence en voie de croissance du machinisme dans l'organisation et dans l'action des armées.

De fil en aiguille, et condamnant les pessimistes qui s'emparent de la médiocrité de nos moyens matériels, conséquence de nos insuffisances financières, pour prêcher l'abandon de

la résistance au cas d'attaque, il examine les principes tactiques auxquels doit répondre cette résistance. Tout ce chapitre rentre dans l'étude à laquelle se livre actuellement la *Revue militaire suisse*, l'étude de notre méthode de combat. Il prête à la réflexion, et justifie bien son titre : Regards vers l'avenir. Nous y renvoyons le lecteur.

L'auteur le termine par un vœu, qui risque malheureusement de rester longtemps un vœu pie, car il ne semble pas, qu'actuellement, l'esprit d'initiative soit l'esprit dominant dans une trop grande fraction de nos sphères militaires : « Espérons, écrit-il, que la réorganisation du Département militaire fédéral et du haut commandement, projetée depuis longtemps, ait pour conséquence d'unir les vues au sujet de notre défense nationale, de ses procédés et de ses moyens, et qu'elle permettra une action suffisamment efficace sur l'administration et sur les troupes pour en assurer l'exécution. »

Après le rappel du passé, après le tableau du présent, après les suppositions d'avenir, l'ouvrage expose ce qui, en permanence, justifie l'existence de notre armée, sa raison d'être. Deux officiers ont été chargés de cet exposé, le colonel edt de corps Wildbolz qui met *l'armée devant ses détracteurs*, et le colonel Feyler dont le chapitre est intitulé *La Suisse et le désarmement*. Le colonel Wildbolz insiste plus particulièrement sur la mission stratégique générale de l'armée fédérale. Elle n'a pas d'autre but, déclare-t-il, que de préserver le pays de la guerre, de conserver la paix à la Confédération : « Carte de géographie en mains, il tombe sous le sens du moins informé des profanes qu'une guerre éclatant dans l'Europe centrale, si notre territoire n'est pas défendu, chacun des belligérants devra l'occuper sur le champ, soit pour couvrir son flanc, soit pour prévenir chez l'adversaire une manœuvre pareille, dictée par les mêmes considérations stratégiques. »

Le chapitre *La Suisse et le désarmement* se réfère aux conditions politiques d'ordre intérieur et d'ordre extérieur, constitutionnellement imposées à l'armée.

L'ouvrage ayant ainsi développé et accompli son programme il restait à conclure. M. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université a été prié de le faire. Sa « conclusion » rejoint « l'introduction » de M. le conseiller fédéral Scheurer. « Un

peuple qui renonce à rassembler ses forces et à les employer à sa défense, est un peuple qui s'abandonne à la fatalité », a écrit celui-ci. Et constatant qu'il n'en fut pas ainsi du peuple suisse, il a ajouté : « On ne saurait se représenter notre pays sans son armée. »

Ainsi conclut aussi M. de Reynold. Il rappelle la déclaration de Victor Duruy formulée à propos de la légion romaine : « L'armée, à bien des égards, résume en elle la civilisation d'un peuple. » Telle l'armée suisse. En elle « survit le principe que l'homme libre est celui qui porte les armes, que les armes sont le signe de la liberté, que servir sous les étendards n'est pas un devoir, mais, d'abord, un droit. »

\* \* \*

Nous avons indiqué, dans ce raccourci sommaire, l'intention de l'ouvrage et la réalisation spirituelle de cette intention. Nous tenons à compléter l'analyse en relevant les conditions de la réalisation matérielle. Celle-ci fait le plus grand honneur à la maison éditrice. Deux éditions ont vu le jour, l'une en langue française, l'autre en langue allemande.

La traduction des textes allemands en français a été confiée à M. Paul Budry. C'est dire que la publication a échappé aux dangers du bilinguisme.

L'ouvrage comprend 256 pages, lit-on dans la table des matières, dont 5 cartes et 8 planches hors texte en couleurs. Mais ce que la table des matières ne saurait pas dire c'est le soin avec lequel ces 325 illustrations ont été choisies, et celui avec lequel elles ont été reproduites. Qu'il s'agisse de graphiques et de dessins techniques, ou de photographies pittoresques, le souci d'art n'est jamais perdu de vue. Sous ces rapports, comme sous celui de la couverture, de la typographie, du papier, l'ouvrage a été bien habillé. C'est incontestablement une belle édition.

Ce jugement, ceux qui l'examineront, bibliophiles, historiens et nous autres, simples officiers, à qui il ne déplaît pas que l'armée, cette mariée du peuple suisse soit faite belle, tous le rendront avec conviction et satisfaction <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons reçu deux exemplaires de *L'armée suisse*, l'un de la société éditrice, l'autre de la *Librairie centrale*, à Lausanne, que nous remercions de son aimable attention. (Réd.)